

CP LIEGE

PV N° 10/19-20 DU 29/03/20

Conférence téléphonique.

Présents : Mmes Corbisier, Lebrun ; MM Riga, Ghiezen, Hassé, Vinci, Weber, Fraiture, Rowier, Beck, Warengien.

Approbation du PV de la réunion de bureau du 20 mars dernier.

Nécrologie :

Le C.P. a appris le décès de Mr Eric Antoine, coach à All. Flémalle et Esneux.
Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

Communication CP :

Motivations du Comité Provincial concernant sa décision, prise à l'unanimité, de neutraliser cette saison :

- Les classements ont été arrêtés définitivement le 19 mars 2020.
- Ces classements sont très disparates d'une division à l'autre. En effet, suite aux changements de calendrier, le nombre de matchs à jouer peut varier assez bien d'un club à l'autre. Par exemple, dans une série de 14, certains doivent encore en jouer 5 et d'autres 7 ! Ce qui représente 27% des rencontres. C'est donc loin d'être négligeable sur la durée complète d'un championnat.
- Pour de nombreux clubs, et en particulier entre ceux qui jouent la tête du championnat ou le bas de classement, les matchs retour pouvant faire basculer les classements dans un sens ou dans l'autre n'ont souvent pas été joués.
- Pour toutes les divisions provinciales, tout était encore mathématiquement possible pour que les classements actuels soient bouleversés, aussi bien en tête de classement qu'en bas de classement (sauf en P3DD pour un club montant). Il ne faut en effet pas oublier non plus les bas de classement et les clubs en lutte pour se sauver.
- Il est important de prendre une décision qui ne lèse pas la majorité la plus large possible d'équipes et de clubs.

Par conséquent, nous considérons que se baser sur les classements tronqués et incomplets actuels n'est pas sportivement correct pour une très grande majorité des clubs. Bien évidemment, ceux qui sont actuellement premiers ne pensent probablement pas comme nous mais ceux qui se battaient pour rattraper le premier ou pour ne pas descendre auront vraisemblablement une autre opinion qu'eux. Nous sommes conscients qu'il y aura certainement des grincements de dents de la part de certains clubs mais à situation exceptionnelle, mesures et décisions exceptionnelles.

En conclusion, après avoir pesé le pour et le contre, nous pensons fermement que pour la province de Liège, la moins mauvaise des solutions (il n'y en a malheureusement pas de parfaite) est :

- De ne pas proclamer de champions pour cette saison.
- De neutraliser la saison 2019-2020 (ni montants ni descendants).
- De démarrer la saison 2020-2021 avec les mêmes clubs dans les mêmes divisions qu'en septembre 2019. Seules les divisions les plus basses (P4MM et P3DD) dont les compositions dépendent des inscriptions peuvent être différentes en fonction de nouvelles inscriptions.
- En cas de désistement ou d'arrêt, la place libre ne sera pas remplie car nous ne souhaitons pas utiliser les classements incomplets pour faire un choix éventuel entre 2 clubs. Toutefois l'article PA75ter pourrait convenir à certains clubs pour éviter un désistement. Mais dans ce cas, un aménagement des délais statutaires actuels nous semble nécessaire (jusqu'au 1^{er} mai ?).

Mr Weber : Clôture du PC1 de février et élaboration d'un nouveau fichier des kilomètres (déplacements) pour les arbitres.

Courrier des clubs :

Demande de renseignements pour la création d'un nouveau club à Amay. Réponse faite.

Demandes de deux clubs pour monter de division : voir communication CP.

Le CP a reçu de nombreux courriers de soutien concernant sa décision pour la saison : merci à ces clubs.

Communications Secrétariat Général :

Le 25 mars : Décision du Conseil d'Administration pour la clôture de cette saison en régional et dans toutes les provinces ainsi que la préparation de la saison prochaine.

Divers :

Demande de Mr A. Buchet, secrétaire du CJR, concernant une suspicion de coaching illicite. Informations données.

Courrier de Mr J. Nivarlet concernant la JRJ du 29 mars : sans objet, journée annulée.

M. Corbisier, secrétaire

B

.

R

;